

CONTRIBUTION A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

LE GUIDE 1/3

1. Rendez-vous sur le site

<https://www.registre-dematerialise.fr/4810>

2. Cliquer en haut à droite sur « Déposer une contribution »

3. Remplir ses informations personnelles ou rester anonyme

4. Ajouter votre contribution

Vous pouvez retrouver à la page 2 une liste d'arguments sur lesquels nous vous proposons de vous appuyer pour construire votre avis. **Le but est que les contributions soient toutes différentes pour qu'elles soient prises en compte.**

➤ **Vous pouvez commencer par quelques phrases d'introduction :**

a. *« Concernant la demande d'autorisation environnementale au lieu-dit « Guerphalès » par la SAS IMERYS GLOMEL, je souhaite porter à votre connaissance mes questions... »*

b. *« Lorsque j'ai vu la demande d'autorisation [...], j'ai estimé devoir contribuer. »*

c. *« Je participe à cette enquête afin de vous donner mon avis qui va, aux vues des éléments portés à ma connaissance aujourd'hui, en défaveur de l'extension de la carrière au lieu-dit « Guerphalès » par la SAS IMERYS GLOMEL, ainsi qu'en défaveur du renouvellement de l'autorisation de l'exploiter. »*

d. *« Je participe à cette enquête afin de ... »*

Vous pouvez éventuellement préciser à quel titre vous souhaitez contribuer :

« Habitant-e de Glomel / des environs de Glomel / des Côtes d'Armor / du Morbihan et des abords de l'Ellé ou du Blavet / habitant-e de Bretagne... »

LE GUIDE 2/3

- **Maintenant, à vous de choisir, rédiger avec vos mots et approfondir les arguments ci-dessous proposés par Refrac'terres et classés par thématiques.**

QUALITÉ DE L'EAU

- La Fosse 1 est déjà comblée par des résidus humides, la fosse 2 est en cours de comblement, **Aucune n'est étanchéifiée** et l'absence de risque de pollution des eaux souterraines par percolation n'est absolument pas démontrée.
- Le process industriel vise à isoler l'andalousite des autres minéraux. L'eau utilisée dans ce process a une **teneur supérieure aux normes en Cadmium, Cobalt, Cuivre, Nickel et Zinc.**
- Les particules solides de cette eau, après décantation, produisent chaque année **300 tonnes de boues toxiques qui sont déversées dans la fosse 2.**
- Les verses de Roscoat et de Kerroué, la digue à stériles et le SABES (nom donné au stockage des résidus de l'exploitation en sortie d'usine après passage dans les milieux denses) ne bénéficient ni d'une isolation par le fond, ni d'une couverture étanche efficace. Or, **En moyenne 30 t/an de traitements chimiques restent dans les stériles.**
- Les eaux de pluie s'infiltrent à travers les volumes stockés, se chargeant au passage d'éléments chimiques sans preuves de la part d'IMERYS qu'elles n'atteignent pas les eaux souterraines.
- Le ruisseau de Guerphalès, chargé en éléments minéraux, se jette dans le Crazius affluent de l'Ellé. A 9Km en aval des rejets, se trouve la station de pompage de Pont Saint Yves qui achemine l'eau jusqu'à Gourin. La teneur en éléments métalliques est telle que les installations de pompage sont anormalement oxydées et doivent être régulièrement changées.
- Alors que les normes minimales pour une eau brute sont de 250 mg de sulfates par litre, les données de rejet d'Imerys sont en moyenne de 1440 mg/l !

QUANTITÉ D'EAU

- Le creusement des fosses **crée un vide qui draine** les eaux souterraines sur une distance proportionnelle à la profondeur de l'excavation, c'est le « **cône d'appel** ».
- **Les eaux souterraines ne pourront plus alimenter les ruisseaux avoisinants**
- Nous estimons que les extensions successives de la carrière depuis 50 ans ont entraîné la destruction irréversible d'environ 43 hectares de zones humides.

Les impacts :

- les zones humides, moins bien alimentées, impactent le débit des ruisseaux et la recharge des eaux souterraines.
- elles supporteront moins bien les variations de température, les pollutions éventuelles. La faune et la flore qu'elles abritent seront fragilisées et appauvries. L'explosion de cyanobactéries est la conséquence d'un débit insuffisant.

Le guide 3/3

BRUIT

- Deux fosses vont être exploitées en même temps, comment vont être gérées les extractions via les tirs de mines et l'utilisation du brise roche hydraulique ? Quels impacts sonores vont subir les riverains ?
- Actuellement, seul 2 contrôles par an sont effectués par IMERYS (selon des zones et des périodes définis par la multinationale), absence de contrôles indépendants et inopinés.

BIODIVERSITÉ

- Les emblématiques Minez Du et Calote Saint Joseph (point culminant du Morbihan) seront complétement banalisés par les montagnes artificielles que seront les verses de Kerroué et verse ouest, le long de la route départementale qui relie le bourg de Glomel à Trégornan.
- Destruction des habitats :
 - Impact sur les espèces animales qui y vivent et les oiseaux qui s'y nourrissent
 - Disparition des espèces végétales qui jouent un rôle majeur dans la gestion de la ressource en eau (Sphaignes)
- Corridors écologiques : La carrière 267 hectares constitue une barrière étanche de 2.5km est/ouest et de 3km du nord au sud pour la circulation des espèces faune (rupture du corridor écologique dans et autour du site). Le lien entre les 2 bassins versants est rompu.

REMISE EN ÉTAT DU SITE

- Les pentes des verses et du sables ne sont pas stabilisées ce qui se traduit par des glissements de terrains.
- Le sables sera étanchéifié par une couche d'argile et une couche de terre puis végétalisée. Les racines des plantations traverseront les différentes couches entraînant l'infiltration de l'eau. Celle-ci se chargera ainsi d'éléments polluants liés à l'exploitation.

➤ Une petite phrase de conclusion ?

« En raison de ces arguments évoqués ci-dessus et beaucoup d'autres aussi, je m'oppose à cette extension qu i[...].

5. Enregistrer votre contribution

Et voilà ! Vous pouvez également retrouver plus d'informations sur le site de Refrac'terres (<http://refrac'terres.org>). Merci encore !